

**Séance du 6 octobre 2016**

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC**

**Objet : Statuts de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes-ISTV**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, le jeudi 6 octobre 2016 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Vu l'avis de la commission des statuts du 30 juin 2016 ;  
Vu la proposition du conseil de l'ISTV du 4 octobre 2016 ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Thierry DELOT, Directeur de l'ISTV, qui présente les nouveaux statuts.

Les conseillers conviennent des modifications suivantes :

*Article 7 – Election des membres du Conseil représentant le personnel et les usagers*

L'élection des représentants des différents collèges a lieu conformément au Code de l'Education, conformément en ses articles D719-8 à D719-17 et aux dispositions réglementaires en vigueur.

*Article 9 – Convocation et tenue de séance*

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an sur convocation du Directeur du Président.  
Le Directeur établit propose l'ordre du jour au Président.

Le Directeur ou le Président peuvent être sollicités par les membres du Conseil pour inscrire un point à l'ordre du jour. En cas de refus du Directeur-Président, ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un Conseil organisé dans un délai d'un mois, suite à la demande de la moitié au moins des membres du Conseil.

*Article 12 – Missions du Directeur de l'Institut*

Il propose au Conseil d'Administration au Président de l'Université les répartitions de service des personnels affectés à l'ISTV.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LES STATUTS DE L'ISTV AINSI MODIFIES.**

Fait à Valenciennes, le 14 octobre 2016  
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Abdelhakim ARTIBA